

Budget 2009 de la Ville de Verviers : PRUDENCE !**Exposé de Jean-François ISTASSE, Echevin des finances**

Je tiens à remercier, au nom du Collège, M. le Secrétaire communal, M. le Receveur et tous les services communaux, singulièrement le service des finances, pour leur diligence dans la confection de tous les documents budgétaires.

Pour l'exercice propre (l'année 2009) le Collège propose le budget ordinaire suivant :

Recettes 2009 : 65.262.201 €

Dépenses 2008 : 65.114.902 €

BONI : 147.298 €

Il s'agit de prévisions, rappelons-le. Nous avons prévu + 182.068 € au plan quinquennal l'an dernier. L'objectif est donc presque atteint. Les résultats réels apparaissent au compte.

Les exercices des années antérieures présentant un boni de 1.173.252 €, et 105.000 € étant prélevés en dépenses, il en résulte un **BONI GLOBAL de 1.215.551 €**, en amélioration de 546.097 € par rapport au budget initial 2008.

La volonté politique est de ne pas présenter un budget en déficit.

Ce résultat résulte d'un travail approfondi de corrections sur les demandes budgétaires des services.

Par ailleurs la majorité a réussi cette année à **maintenir les grandes taxes aux taux actuels sans changement.**

L'objectif budgétaire est clair : maîtriser les dépenses pour qu'elles soient équilibrées par les recettes. L'objectif a été atteint (difficilement) grâce à un **budget prudent !**

1. les dépenses ordinaires ont été comprimées : **-4,1 %**

+ **1,9 % pour le « personnel »**, ce qui suppose une maîtrise permanente de la masse salariale malgré les 3 sauts d'index attribués en 2008.

Notons aussi l'effort prévu pour la nomination d'agents statutaires (+50.000 €), la régularisation de la rémunération des concierges et l'engagement de personnel pour le balayage du centre-ville.

+**3,4 % (seulement) pour le « fonctionnement »**, après les diminutions dues au plan de gestion et malgré l'inflation constatée en 2008.

Parmi les nouvelles dépenses retenons l'effort fait pour la fréquentation du parc école (12.000 €) et, dans le cadre des économies d'énergie, notamment, le renouvellement des radiateurs (+ vannes thermostatiques) dans des bâtiments communaux et dans des écoles (pour 80.000 €).

Observons une augmentation globale de 16,8 % pour les dépenses d'eau et d'énergie et une augmentation de 47.000 € pour l'allocation relative à la collecte et au ramassage sélectif.

+ **10,9 % pour les « transferts » (grands subsides)**

Retenons :

+ 674.985 € à la Régie Communale Autonome (qui reprend par ailleurs la gestion d'infrastructures sportives, ce qui allège le budget) ;

+ 380.702 € pour le subside de fonctionnement du CPAS (+ 4,5 %, le double de ce qui avait été prévu au plan de gestion) ;

+ 346.000 € pour la mutuellisation des parcs à conteneurs et le traitement des immondices (INTRADEL) ;

+ 318.069 € pour combler, en ce qui concerne Verviers, le déficit de la zone de police Vesdre.

- **41,2 % pour les dépenses de « dette »** (emprunt CRAC, ...), en raison des nouvelles dispositions prises par la Région wallonne dans le cadre de la réforme du Fonds des communes (prise en charge par la Région des annuités des anciens prêts d'aide extraordinaires).

La diminution de la dette communale se confirme, malgré le nouveau prêt de la Région wallonne, ce qui demeure un de nos atouts ! De 89 millions € (3,6 milliards d'anciens francs) en 1995 elle se situe à 62,8 millions € au budget initial 2009 (y. c. le CRAC), + 18 millions en ajoutant la Régie foncière, la RCA, le CPAS et la Zone de Police).

2. Les recettes ordinaires diminuent (hors prélèvement) de 5,8 %

- 10,4 % pour les « prestations », suite à une révision des flux vers la Régie foncière ;
- 4,7 % pour les « transferts »; à noter l'augmentation du Fonds des communes (415.000 €) et une aide exceptionnelle de la Région (397.710 €) sensée couvrir la perte du dividende Dexia. Les recettes de taxes augmentent de 4 %.
- 21,7 % pour les recettes de dette. A retenir la diminution du dividende espéré de Dexia (- 573.000 € - restent inscrits 500.000 €) et la baisse des dividendes des sociétés du secteur de l'Energie, ce qui risque de poser un problème plus aigü l'an prochain (budget 2010).

Enfin, un prélèvement de 105.000 € est inscrit du service ordinaire vers l'extraordinaire et 180.000 € sont prélevés pour la RCA dans le fonds de provision créé en 2008.

Ceci signifie :

- que **les grandes taxes sont inchangées** pour les verviétois : 2.600 au précompte immobilier et 8,5 % à l'additionnelle à l'impôt des personnes physiques.
- La **taxe sur la salubrité publique et l'hygiène publique a été adaptée (l'an dernier) pour tenir compte du « coût-vérité »**, ce qu'exigeait la Région wallonne.

La distribution des 20 sacs pour ceux qui auront payé la taxe sera mise en œuvre dans les tous prochains mois via les points de distribution habituels.

- **Le prix d'achat des sacs poubelles est inchangé.**
- **Par rapport au plan de gestion initial**, des écarts apparaissent principalement dans le secteur des transferts, les dépenses de personnel et de fonctionnement étant bien maîtrisées, malgré l'inflation constatée en 2008. La diminution des dépenses de dette, suite à la prise en charge du remboursement de certains emprunts de trésorerie par la Région wallonne et une amélioration des recettes fiscales permettent de maintenir l'équilibre à l'exercice propre.

3. **budget extraordinaire**: les investissements prévus en 2009 s'élèvent à 12,2 millions d'€.

Ceci permettra notamment – en millions d'euros :

- La construction d'une nouvelle crèche : 1,6
- La mise en route du projet VERDI (subsidé en grande partie par le FEDER et la Région wallonne) : 4,7
- Une balayeuse et un mini bus « Vervi.bus »
- L'aménagement de l'Hôtel de Biolley (1^{ère} phase – archives) : 0,6
- L'acquisition de la Tribune du stade de Bielmont : 1,8
- Des travaux dans les écoles : 0,8
- Aménagement de bâtiments : 5,8
- Des investissements informatiques : 0,4
- Des véhicules : 0,3

Nous demandons au Ministre de Tutelle d'augmenter la capacité d'emprunt au budget extraordinaire de la Ville de 2 à 3 millions € par année à partir de 2009. (hors emprunt pour l'achat de la tribune de Bielmont : 1,1 million de part communale).

Pour les années 2010 à 2014, en plus du plan triennal, des projets en cours et des réfections de voiries et bâtiments, quelques grands projets sont envisagés tels que le regroupement des collections des musées à l'hôtel de Biolley, la rénovation du Grand Théâtre et la réfection des voiries autour de l'Hôtel de Ville.

*

* *

Les prévisions budgétaires des résultats (boni) pour les exercices suivants sont positives, compte tenu des paramètres que nous connaissons aujourd'hui et de notre volonté de respecter le plan de gestion actualisé :

2010 : + 20.593 €
2011 : + 18.217 €
2012 : + 17.263 €
2013 : + 20.069 €
2014 : + 8.874 €

(Exercices propres)

*

* *

Il est donc nécessaire, pour le Collège, soutenu par sa majorité, de :

- **respecter rigoureusement les inscriptions budgétaires dans l'exécution du budget ;**
- **être particulièrement prudent lors des MB, singulièrement en attente des résultats du compte 2008 ;**
- **renforcer les outils de contrôle budgétaire et de gestion (tableaux de bord) et de nouvelles mesures structurelles de « bonne gestion » ;**

- réfléchir avec la Région Wallonne à l'évolution des dividendes dans le secteur Dexia et celui des intercommunales d'énergie et avec la Communauté française au contrat programme du CCRV et aux investissements culturels (en relation avec la future Métropole liégeoise ?)
- demander à la Région de nous « protéger » financièrement contre les décisions fédérales et autres qui ont des impacts négatifs parfois très lourds sur les communes ;
- rester vigilant et attentif aux évolutions économiques et sociales, au financement des régions et communautés en relation avec l'état des finances publiques belges et au financement général des communes de la Région wallonne.

Jean-François Istasse,
Président du Parlement de la Communauté française de Belgique,
Echevin de la culture, des finances, du budget et de l'audiovisuel.

30/03/2009



Les dépenses de la Ville en 2009

Dépenses de personnel	28.158.712	43%
Dépenses de fonctionnement	7.466.798	11%
Dépenses de transfert	21.370.691	32%
Dépenses de dette	8.118.700	12%
Total	65.114.902	100%

Les recettes de la Ville de Verviers en 2009 (hors prélèvement)

Recettes de prestations	1.793.699	2%
Recettes de transferts	60.193.672	92%
Recettes de dette	3.094.828	4%
Total	65.082.201	100%

Conseil communal du 30 mars 2009 – Points 4 & 5 – Budget communal 2009 et Plan de gestion 2009/2014 – Intervention de Michel HALLEUX au nom du cdH

Alors que partout ailleurs, les médias et les responsables politiques ne parlent que de crise, de déficit budgétaire, de chômage, de crise économique, de drame social, la Ville de Verviers serait-elle parvenue à résoudre la quadrature du cercle ? La question mérite d'être débattue, et les réponses seront radicalement différentes, selon que c'est la majorité PS/MR ou l'opposition cdH qui s'exprime...

En effet, malgré l'accident financier de l'automne 2007, la majorité PS/MR du Conseil communal de Verviers présente, en 2009, un budget en équilibre, tant à l'exercice propre qu'aux exercices antérieurs... Que demander de plus ? Pourquoi l'opposition s'acharne-t-elle à « s'opposer » à l'occasion de la discussion du budget de notre Ville, débat **qui, pour des mandataires communaux, reste l'exercice fondamental annuel.**

Cette même opposition cdH aurait-elle pu faire mieux si elle avait été à la place de la majorité PS/MR, en charge de la gestion de la Ville et du CPAS de Verviers ?

Autant de questions pertinentes auxquelles nous allons répondre très simplement et très franchement, mais chiffrés et exemples à l'appui, **débat budgétaire oblige !**

Veillant à ne pas être trop long, **tout en refusant de tomber dans la démagogie ou dans une critique « bête et méchante »**, le cdH va prendre le temps, d'exposer **« dix bonnes raisons » pour refuser catégoriquement le budget 2009, ainsi que l'actualisation du plan de gestion qui lui est annexé.**

DIX bonnes raisons pour refuser le budget ou « dix motifs qui fâchent ».

1. DEXIA, la problématique des dividendes, et autres recettes.

Au compte de 2007, Verviers a pu comptabiliser 1.054.000 euros au titre de « dividendes DEXIA » ; et en 2008, le budget prévoyait encore quelque 1.073.971 euros !

Malgré les circonstances et ce que chacun peut lire ou entendre dans les médias au sujet de DEXIA, le budget communal prévoit quand même **une somme de 500.000 euros de dividendes**, pour, dit l'échevin des Finances, alerter, ou, si besoin est, « faire pression » sur la Région Wallonne... A ces 500.089 euros, il faut ajouter **l'aide exceptionnelle de la Région Wallonne, pour un montant de 397.710 euros...**

Donc affirmer que la crise financière que vit DEXIA, prive le budget communal de plus d'un million d'euros, ce sera peut-être vrai demain, mais cela ne se traduit pas pleinement dans les chiffres du budget. Par rapport à 2008, **ce manque « dividendes DEXIA », c'est budgétairement 176.261 euros, ni plus ni moins !**

Et cessons donc de tout mélanger en parlant, déjà maintenant, des « futures difficultés financières possibles » en 2010 ! Le budget 2009 n'est même pas encore voté !!!

Et tant qu'à parler des recettes, soulignons quand même, l'effort important consenti par les citoyens verviétois. En payant leurs taxes et leurs impôts, ils apportent au budget communal quelque **1.221.842 euros de plus qu'en 2008, dont 263.000 euros d'augmentation pour ce qui est des seules taxes « salubrité publique et de collectes et traitements des déchets ».**

2. « La bulle de la RCA ».

Il faut bien reconnaître que, là, nous touchons au « chouchou » de la majorité, à un de ses fleurons, à son sanctuaire « à ne critiquer » sous aucun prétexte. La dure réalité des chiffres du budget et du plan de gestion actualisé nous oblige à « oser un crime de lèse majesté » !...

- a) En effet, il faut savoir que la majorité prévoit dans son budget 2009, une dotation à la RCA (Régie Communale Autonome), dotation de l'ordre de 806.695 euros.
- b) L'exposé des motifs précise, en page 4, que « les dépenses de fonctionnement relatives aux locaux sportifs ont été transférées à charge de la Régie communale autonome, pour un montant de 209.300 euros.
- c) Le même exposé des motifs précise aussi que le budget communal utilisera quelque 180.000 euros des 1.475.000 euros, mis, en 2008, en réserve au titre de « *Provisions pour risques et charges de la RCA* »...
- d) Résultat des courses : c'est 597.395 euros qui sont versés en 2009 à la RCA ! Pas de quoi fouetter un chat... Non, si ce n'est que, d'après les informations que nous avons pu recueillir, sur le plan financier, la situation de la RCA est tout sauf évidente à la fin de l'exercice 2008. Jugez plutôt.
- e) Depuis sa fondation en 2004 et jusqu'au 31.12.2008, la Ville avait déjà doté la RCA de quelque 2.638.000 euros... Pour quel résultat ? Au 31.12.2007, la dette cumulée de la RCA s'élevait à un montant de 908.471 euros. Le résultat de l'exercice 2008 ne s'annonce pas des meilleurs ; et il faudra sans doute s'attendre à une perte de plus ou moins 400.000 euros, perte qui viendra s'ajouter à la perte cumulée de fin 2007, soit une perte totale de plus ou moins 1.300.000 euros au 31.12.2008 !
- f) Et comme si cela ne suffisait pas, le plan de gestion 2009/2014 que la majorité va sans doute voter ce soir, prévoit une dotation à la Régie Communale Autonome de 992.286 euros en 2010, de 972.816 euros, en 2011, de 961.129 euros en 2012. Je devrais m'arrêter ici, parce que 2013, c'est une autre mandature, mais les chiffres interpellent et sont tellement implacables que je me dois de les citer puisque le plan de gestion les prévoit : 938.069 euros en 2013 et de 900.000 euros en 2014 !... Et qui peut être certain que ces sommes seront suffisantes ?...

Personne n'a intérêt à s'acharner ! Mais si depuis 2007, nous persistons et signons, c'est que nous n'entendons pas être tenus pour co-responsable d'un crash financier à la RCA. Bien au-delà de la récupération toujours possible de la TVA, mais qui, à ce jour, ne s'est pas encore concrétisée, constatons simplement qu'à l'heure actuelle, ce dossier de la RCA est tout sauf simple ; encore moins évident, et surtout pas « transparent » !

Et cela, ce n'est seulement le cdH qui l'affirme, puisque, en préparant les dossiers, nous avons eu connaissance de la teneur d'une lettre que le CRAC adressait au Collège des Bourgmestres et Echevins, en date du 27 février 2009, lettre par laquelle, et je cite, « le Centre a déjà demandé de recevoir une note faisant la synthèse au niveau des différents transferts, Ville – Régie communale autonome – Maison des Sports et des gains en matière de diminution et/ou augmentation de recettes pour chacun. Ces aspects doivent apparaître plus clairement dans les différents plans de gestion. !

Quand nous disions que ce dossier manquait de transparence...

3. Eclairage public : un exemple manifeste d'allocation sous estimée.

En 2008, l'allocation « *Eclairage public* » était estimée à un montant de **345.000 euros**... Bien que la Ville ne soit pas responsable du prix de l'électricité, les factures étant ce qu'elles sont, il a fallu inscrire, en 2008, **129.362 euros supplémentaires**, de façon, dans les faits, à porter le coût 2008 des factures de l'éclairage public **à un total de quelque 474.362 euros**.

Comment justifier qu'en 2009, la majorité PS/MR pourra se contenter de **355.000 euros** pour assurer l'éclairage public annuel à Verviers, **soit une somme équivalant à 74,84% de la somme nécessaire en 2008 !**

« On espère une diminution du coût de l'énergie » nous a dit l'échevin des Finances, vendredi, en section des Finances... Tout comme vous, nous sommes loin d'être rassurés !

4. La dotation au CPAS, autre allocation sous estimée...

D'après la loi organique instituant les CPAS, la Ville a l'obligation légale de couvrir l'absence de recettes du CPAS. Plus un CPAS est « self supporting », mieux se porte la ville ou la commune dont il dépend !

En 2009, lors de l'établissement de son pré budget, le CPAS de Verviers a constaté que, hors dotation communale et à politique constante, entre 2008 et 2009, et sans aucune nouvelle mesure, les recettes propres du CPAS augmentaient sensiblement. **Notamment + 1.165.144 euros en recettes de « Transferts »**, grâce à des interventions renforcées de l'INAMI en Maisons de retraite (indemnités de fin de carrière et « 3^{ème} volet »), et **+ 285.258 euros en matière de « Fonds Spécial d'aide sociale »**. Bonne nouvelle !

Oui, mais, corseté par le plan de gestion qu'elle avait voté en octobre 2007, la majorité PS/MR n'a de cesse de prendre, au CPAS, des mesures qui doivent avoir pour effet, en 2009, de contracter les dépenses de l'institution.

Sans entrer dans le détail, je cite quelques exemples:

- a) augmentation de l'intervention des asbl qui mettent à l'emploi des personnes « art.60 » (décembre 2008) ;
- b) selon le document budgétaire voté au CPAS le 25 mars, **le nombre des RI est passé de 1.421 personnes, au 01.01.2004, à 1.882, au 01.12.2008, soit 33% d'augmentation, ou encore une moyenne de + 5,5%% par an ! ...** Face à cette situation, la majorité PS/MR du Conseil de l'Action sociale affirme, je cite, **aucune augmentation du nombre de bénéficiaires n'est budgétée.**
- c) la même majorité, malgré les constats des services, ne prend aucune mesure pour étoffer le nombre de travailleurs sociaux qui devraient augmenter, puisque, hélas, le nombre des demandeurs augmentent... (mars 2009).
- d) modifications dans les conditions particulières d'octroi des aides, modifications qui vont dans un sens plus restrictif, rendant donc ces aides sociales, moins coûteuses pour le CPAS et donc plus difficiles à obtenir pour les personnes ou familles qui les sollicitent (février 2009).
- e) suppression de cinq emplois « buanderie » (courant 2009).
- f) augmentation de l'intervention des résidents dans le prix de journée d'entretien + 1 euro par jour... (juillet 2009).

Chercherions nous la petite bête ? J'invite tout un chacun à prendre connaissance de l'avis de légalité rédigé par Monsieur le Président du CPAS, Mesdames le Secrétaire et le Receveur du CPAS.

Dans ce document, le Président et les deux plus hauts fonctionnaires du CPAS précisent conjointement, et je cite:

- a) ...nous devons constater en matière de Revenu d'Intégration une estimation du nombre de dossiers identique à celle de 2008.
- b) ..en ce qui concerne le reconditionnement des maisons de repos...une intervention supplémentaire de la Ville reste probable.

5. Logement : des effets d'annonce à une coquille budgétaire « VIDE »!

En dehors du subside à l'AIS, déjà existant, et du « nouveau conseiller en logement » qui vient ou qui sera engagé sous peu, nous cherchons en vain les moyens budgétaires nouveaux (Personnel, Fonctionnement) avec lesquels Monsieur l'échevin du département espère atteindre les objectifs ambitieux qu'il expose régulièrement, par médias interposés... La pauvreté du budget 2009 en matière de logement devrait l'inciter, du moins momentanément, à plus de modestie dans l'attente des premiers résultats tangibles.

6. Sport et budget ? Sans argent supplémentaire, on ne pourra pas faire plus ! Il faut qu'on le sache !

Lire le même jour, 26 mars 2009, le budget 2009 de la majorité PS/MR et un des deux journaux locaux ne peut que provoquer la perplexité du lecteur attentif et renforcer la méfiance de l'opposition face à un budget qui ne reflète, ni la réalité, ni les intentions avouées ou inavouées de la majorité.

Avec les allocations « Sports » inscrites au budget de ce soir, nous sommes vraiment curieux de savoir comment Monsieur l'Echevin des Sports va pouvoir concrétiser l'idée qu'il émettait, le 26 mars 2009, dans les colonnes du Jour, je cite : La Ville et le Centre de Formation s'attellent ensemble au financement du surcoût engendré par la prise en charge de quatre nouvelles équipes, même s'il n'est pas bien important. Cela pourrait effectivement passer par le biais d'un subside. »

Devons-nous rappeler :

1. que le Centre de Formation des Jeunes Footballeurs regroupe des représentants communaux et des représentants de la plupart des clubs de football de l'entité verviétoise ;
2. que le Centre est subsidié par la Ville, via la Maison des Sports, à hauteur de 60.000 euros/l'année ;
3. qu'il entraîne et gère correctement, « en bon père famille » de nombreuses équipes de joueurs locaux, jouant en championnat sous la vareuse de Centre de formation...

Si donc, pour la saison prochaine, le Centre de formation doit reprendre, gérer et entraîner quatre équipes supplémentaires, venues du RCSV, il ne pourra le faire que si, et seulement si, il dispose de moyens financiers accrus.

Or, dans ce budget-ci, rien n'est prévu au-delà des 60.000 euros pour le Centre de Formation !!!

Que Monsieur l'Echevin des Sports nous dise alors comment il compte faire pour permettre au Centre de Formation de faire face à de nouvelles obligations, sans augmentation de ressources. En Sports, pas plus que dans d'autres départements, il n'y a de « miracles budgétaires » !

Ce que nous avons lu était donc prématuré. Dont acte !...

Et tant qu'à parler de sport, et plus particulièrement de football, nous commençons vraiment à nous poser de sérieuses questions quant à véritable utilité de l'allocation 764/124-48-02

« Convention relative à la promotion du sport de haut niveau », d'un montant annuel de 58.080 euros!

A quoi le consultant, très bien rémunéré par la Ville, maintenant depuis six ans, a-t-il servi le Collège communal, la Ville, les clubs, dans la résolution des problèmes qui ont agité et agitent encore « le petit monde » du ballon rond verviétois ?

Nous avons vraiment l'impression qu'en posant la question, nous suggérons la réponse !

7. Déchets/Nettoisement Public/ Environnement : à quand les effets tangibles sur le terrain ?

Nouveau scepticisme de l'opposition quand elle analyse le budget de la fonction « Nettoisement/Immondices ».

Oserions-nous prendre le pari que les moyens importants mis à la disposition de ce département permettront à l'ensemble de la population de constater que sa contribution renforcée au coût de l'enlèvement des déchets et de la propreté en ville porte ses fruits ?

La TAXE A AUGMENTE DEUX FOIS EN DEUX ANS, qu'on ne l'oublie pas !

Et entre 2008 et 2009, les recettes de la taxe « salubrité publique/immondices » ont augmenté de 3,46%, soit +263.000 euros.

Madame l'Echevine du département voit le personnel mis à la disposition de ses services augmenter. La masse salariale augmente **de + 55,94% par rapport à 2008 et le fonctionnement de + 5,81%...** Nous sommes vraiment dans l'expectative pour voir quand et comment les choses vont s'améliorer sur le terrain de la propreté en ville et dans les quartiers... Qui vivra verra !

8. Un « tableau de synthèse » (tableau de tête) qui incite à la plus grande vigilance !

Après les dernières modifications 2008, le budget de l'an dernier se clôturait avec un **résultat positif de 2.292.064 euros ! Ce n'est pas rien !**

Le budget 2009, qui nous est présenté aujourd'hui, espère terminer l'année avec un **résultat présumé positif de 1.215.551 euros**, c'est-à-dire qu'en votant ce **budget-ci**, la majorité décide de « consommer », **en une seule année**, près de la moitié du boni présumé en octobre dernier, **en fait 47%**, et ce dans pas mal de choix que nous ne pouvons évidemment pas partager !

9. Vos choix et vos priorités ne sont les nôtres, loin s'en faut !

Et pour terminer, soyons concret, et montrons qu'avec les chiffres de ce budget, il y avait d'autres choix à faire ; il y avait d'autres priorités à défendre, il y avait moyen d'être **« meilleurs » et/ ou plus solidaires !**

Le tableau qui suit vaut mieux qu'un long discours.

	PS/MR	cdH
Festival de l'eau	30.000	0
Mouvements de jeunesse	2.650	7.500
Maisons de jeunes	4.000	15.000
Ecoles de devoirs	0	7.500
Dotation à la RCA	806.695	763.345
Primes à la Rénovation façades	0	20.000
+ 2 EqTP/ 6mois/ Trav. Soc/ CPAS	0	30.000
TOTAL	843.345	843.345

En un mot comme en cent et à titre exemplatif, le cdH propose une alternative qui ne met pas le budget en déficit mais qui en corrige quelque peu la « sévérité sélective ».

10.1.e plan de gestion 2009/2014 corsète la Ville et les entités consolidées !

Fin 2007, le cdH s'était déjà violemment opposé au plan de gestion tel qu'il avait été construit par la majorité.

Certes, puisque l'Autorité de Tutelle de la Ville subordonnait l'octroi d'un emprunt de 10 millions d'euros à la mise en oeuvre et au respect d'un plan de gestion, il fallait, dans l'intérêt de tous, en établir un. A l'époque, nous avions dit ce que nous en pensions.

Et aujourd'hui, rien, dans les documents reçus, rien ne permet à l'opposition de changer d'avis. Il n'y a pas d'équité dans les mesures. Là, on impose des restrictions, parfois drastiques, quand, ailleurs, dotations ou allocations ne sont en rien modifiées.

De plus, le texte se veut très contraignant, non seulement pour la Ville mais aussi pour les entités consolidées qui ont dû passer par des plans de gestion qui « figent » la dotation communale. A elles, et à elles seules, de gérer tout dépassement budgétaire, au-delà des limites acceptées au plan de gestion.

A titre d'exemple, en page 3, je cite : **la volonté de l'autorité communale est de limiter les interventions aux besoins minimaux des entités consolidées. Chaque entité consolidée communale a élaboré un plan de gestion individuel tenant compte des dotations communales.**

Ou encore, page 13 : *Description des mesures de gestion 2009-2014 et impacts budgétaires/ Non remplacement systématique de 4 agents en 2009. Dès 2010, les remplacements s'effectueront suivant les besoins impératifs. Au-delà, les effectifs resteront au niveau de 2009. Les gains de cette mesure sont cumulatifs.*

Ou encore, page 18 : *Limitation de l'augmentation de la dotation à la zone de police et au CPAS à 2% à partir de 2010...*

Et enfin, page 22 : *Synergies entre la Ville et le CPAS/Regroupement de certains services (personnel, travaux, finances, informatique) suivant des modalités précises à convenir.*

En conclusion...

Le budget qui nous est présenté est un budget « en trompe-l'œil », encore très éloigné d'un véritable budget vérité.

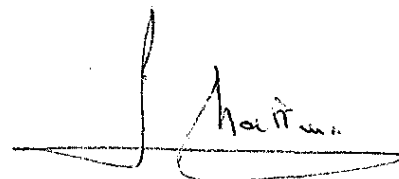
Ce budget comprend bon nombre d'incertitudes, des inégalités de traitement, des sous estimations, parfois sévères, des effets d'annonce non suivis d'inscriptions budgétaires suffisantes.

Il manque de transparence et souffre d'un déficit démocratique chronique.

En 2009, comprendre le budget communal et donc les finances communales verviétoises impose, désormais, de recourir à des documents, budgets, comptes et plans de gestion qui ne se trouvent plus tous dans les services communaux, parce que disséminés dans les sièges des diverses asbl para communales ou de la Régie Communale Autonome.

Pas mal de dossiers importants (acquisitions d'immeubles, travaux, gestion immobilière des infrastructures sportives ou autres, etc.) ne sont plus du ressort immédiat du Conseil communal. De plus en plus, les vrais décideurs, ce sont les conseils d'administration de ces entités consolidées, le rôle de la Ville se réduisant de plus en plus à celui d'un « Bancontact » plus ou moins généreux...

C'en est donc fini du « contrôle démocratique » constant du Conseil Communal sur TOUS les dossiers d'intérêt communal. Alors on comprend mieux pourquoi le citoyen se détourne de la « res publica », de la « chose publique » !!!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. H. H.', with a long horizontal stroke underneath.

Conseil Communal du 30 mars 2009 – Point 4 – Budget communal 2009.
Intervention de M. HALLEUX - Amendements du chH au projet de budget.

Préalablement au vote, par appel nominal, sur l'ensemble du budget, le cdH souhaite que chacun prenne ses responsabilités. Aussi, en référence à notre interpellation, nous proposons **trois amendements**, que nous vous demandons de soumettre au vote de l'assemblée **par appel nominal, à savoir :**

Page 27, all. 520/332-02 : dotation à la RCA – **passer de 806.695 € à 763.345 €**

Page 47, all.761/332-02 : subsides – Maisons de jeunes – **passer de 4.000 € à 15.000 €**

Page 68, all.930/331-01 : aides à la rénovation des façades/subsides à des particuliers – **passer de 0 à 20.000 €**


Michel HALLEUX



Centre démocrate
Humaniste

N° 0392/22

Conférence de presse - Groupe cdH Verviers-ville

*« En politique,
il faut donner ce qu'on n'a pas,
Et promettre ce qu'on ne peut pas donner »*

Louis XI, Roi de France, 1423-1483

1. Depuis plusieurs mois, la majorité PS-MR nous inonde d'annonces médiatiques sur de multiples projets. A vous entendre, Mesdames, Messieurs du Collège Communal, demain, à Verviers, on rase gratis...

- Verviers : rénover tout le haut de la Ville (21/03/09)
Nouveaux logements, nouveau parking, nouvelle place du Marché, Maison du Prince et Hôtel de Ville restaurés, ancien commissariat requalifié, Rue Sécheval réaménagée, voirie Mont du Moulin améliorée, ...
Certes, plusieurs projets ont été initiés par l'ancienne majorité cdH - PS, d'autres doivent être momentanément retardés, faute de financement... Effets d'annonces : avec quels partenaires ? Avec quels moyens budgétaires ?
- Le Jonckeu, monstre du Loch Ness ? (17/03/2009)
Beaucoup de réunions de travail annoncées ! Un dossier qui fête ses 10 ans de gestation... Pas de budget, et avec quels partenaires ?
Les infrastructures sportives vont être rénovées, affirmez-vous ? La piscine Rue Xhavée ? Transférée à la RCA = une première phase des travaux budgétée, et les autres ? Piscine restaurée ou nouvelle piscine ? Piscine d'Ensival répondant aux normes de la Région wallonne ? Et la piscine de Mangombroux ? Et le terrain de Hockey et le hall de la Caserne ? A quand la concrétisation de toutes ces annonces ?
Et le dossier de la nouvelle tribune de Bielmont : qui devrait être transférée à la RCA (récupération de la TVA), subsidiée par la Région wallonne, et qui serait, aujourd'hui, acquise par la ville pour un **montant de 1.130.270**. « Du bitume et des trous » (21/03/2009)
Un hiver rigoureux qui laisse les 218 km. de voiries communales dans un triste état. Que fait la majorité ?



Centre démocratique
Humaniste

- Elle inscrit 250.000€ au Budget extraordinaire 2009 pour les réparations ! Si nous comparons les investissements en France, par exemple, 2680 €/km/an, Verviers doit investir au moins 600.000€...
- Les plans triennaux 2004-2006 et 2007-2009 tardent à se réaliser. Adieu les investissements en matière d'éclairage public (Heusy, Ensival,...) adieu les travaux place François GERON, adieu les travaux intérieurs et extérieurs de l'Harmonie. Disparues les allocations pour restaurer le Parc GODIN, les gouts rue Renier / Mamelon vert,...
- « Verviers, Ville de grands travaux de rénovation / mobilité »
 - Hôtel de Biolley : il faut sauvegarder le bâtiment, mais à quel prix ? Projet pharaonique et dispendieux.
 - Grand-Théâtre : Par contre, aucune allocation prévue, un dossier qui prend du retard et n'arrive pas à trouver de solutions...
 - Des plans de mobilité annoncés, mais à moyen terme, quel financement mis en place ?
 - Des projets VERDI et FEDER (Couvalles) lancés sans bien savoir les implications financières...
- « Un logement décent, mieux équipé et durable pour tous ! D'abord une question d'efficience » (Mars 2009)
Fort bien ! Bravo !
Monsieur Freddy COUE l'affirme à lui-même : il faut, je vois, je vais, ... C'est un peu court, jeune homme.
C'est au pied du mur que l'on voit le maçon. Taxer trois fois plus fort les taudis (17/02), Bien sûr.
Mais cela vous mène où exactement en matière de nouveaux logements et d'habitat restauré. Combien, avec quel budget, avec quels partenaires ? Du concret, s'il vous plaît...
Alors, effets d'annonces !
Et pas d'investissements dans le budget 2009 ?
Quelle crédibilité pour une majorité désargentée, malgré les annonces triomphales répétées à l'envi...

2. Vous présentez le troisième budget de votre majorité, troisième exercice sur les six qui vous sont +- promis.
Il est temps, au milieu du gué, de procéder à une évaluation de vos promesses électorales et post-électorales.
Le 15/01/2007, vous avez sorti une « Déclaration (commune) de politique générale 2006-2012. » Aujourd'hui, qu'avez-vous réalisé ou mis en place ?



Centre démocrate
Humaniste

- En matière de logement ;
- En matière de qualité de la vie ;
- En matière d'aménagement du territoire et de mobilité ;
- En matière de propreté et d'environnement.

Vous avez écrit : Le sport, plus que jamais (p.13)

« La commune retrouvera dès 2009 des moyens financiers qui permettront de mettre en œuvre de nouvelles politiques et d'achever certains projets. » (p.13)

« (...) en veillant à une diminution progressive de la fiscalité (...) » (p.14)

STOP !

- Aux effets d'annonces :
Tous les projets ne peuvent être financés en même temps : il faut relever les priorités et parler vrai !
- Au manque de clarté :
Beaucoup de dossier ne sont pas finalisés, ils « se promènent » entre la Ville, la Régie foncière, la Régie Communale Autonome. Les plans triennaux sont modifiés, ...
Lors de la réunion de section de ce 27 mars 2009, contrairement au code de la démocratie ET AU règlement de notre conseil, il n'a pas été répondu à l'ensemble des questions que j'avais posées le lundi précédent... Ainsi, par exemple, pour ce qui concerne certaines infrastructures sportives reprises par la RCA, le collège communal a refusé de me répondre en section. Or, à l'argument de non-visibilité démocratique de la RCA souvent avancé par le CDH, la majorité rétorque que le CONSEIL COMMUNAL constitue l'assemblée générale de la RCA... Je m'adresse, par conséquent, à cet organe de la RCA et j'attends les réponses à mes questions !!!

REPRENEZ VOS ESPRITS.

CONCENTREZ-VOUS SUR UNE GESTION EQUILIBRÉE ET REFLECHIE DANS LE TEMPS.

CESSEZ VOS GESTICULATIONS PROMOTIONNELLES ET ELECTORALISTES.

Intervention budget.

Ecolo, conseil communal 30 mars 08.

Merci aux services pour le travail réalisé et les informations données en temps et heures.

Budget complètement en trompe l'œil.

- boni de 147.000 € à l'exercice propre, et un boni de 1.216.000 sur le budget cumulé.
- Ce double boni est complètement virtuel. Deux postes seulement suffisent pour le démontrer : le déficit 2009 annoncé de la régie foncière (700.000) qui n'est pas repris dans le budget et les 500.000 € de Dexia, très peu probables, qu'il faudra retirer. Rien qu'avec ces deux postes, l'exercice propre est en déficit d'1 millions € et le cumulé est à zéro.
- On va plutôt un déficit important : la majorité MR-PS prévoit une augmentation globale de 4,08% du revenu des taxes. Or, comme le signale lui-même l'échevin des finances, la situation économique s'est dégradée très vite en quelques mois ce qui aura de probables conséquences sur les taxes escomptées.
- le boni budgétaire de 2008 reste un chiffre théorique qui doit encore être à confirmé quand les comptes seront présentés, et qui pourrait encore diminuer.
- De toute façon, même s'il ne diminue pas, le budget est alors doublement en trompe l'œil, d'abord sur les chiffres on vient de le voir, mais également sur le contenu puisque le boni budgétaire annonce surtout plusieurs projets qui ont été annoncés dans le budget 2008, et qui sont reportés en 2008 faute de moyens.

Budget sur le dos des contribuables

- La majorité PS-MR prévoit une augmentation des recettes fiscales de 4,08 %. Ce n'est pas innocent pour le budget de nos concitoyens.
- Ce sont surtout les déchets qui vont coûter plus chers : les taxes relatives à l'enlèvement et au traitement des déchets accusent une hausse directe de 243.000 €. Et indirectement, notre concitoyen paiera plus encore pour ses déchets au travers de ce budget, puisque si j'additionne les augmentations des cotisations à Intradel, des collectes immondices, des parcs à conteneurs, du transport des conteneurs et des achats des sacs poubelles, on arrive à une augmentation de 413.000 €. Une fois encore, on peut rejeter la faute sur Intradel, la région wallonne, le coût vérité. C'est de bonne guerre. Mais il s'agit surtout pour nos concitoyens de payer chaque jour un peu plus l'absence depuis 20 ans d'une politique ambitieuse de prévention et de diminution des déchets au niveau de notre ville.
- L'exposé des motifs annonce en p.4 une nouvelle augmentation globale du poste eau-énergie de 16,82 %, soit 189.455 €. Et tout cela par rapport à une MB3 qui voyaient déjà ces postes exploser. D'accord, les dépenses d'investissement pour économiser eau et énergie augmentent, le budget prévoit enfin 80.000 € de vannes thermostatiques et de radiateurs pour réaliser des économies de chauffage. C'est rien à côté d'une tribune VIP pour Bielmont qui coûte au final près de 2 millions

d'euros. D'accord, ce sont des choix. N'empêche, vos retards et votre timidité en matière d'énergie coûte chaque année un peu plus non seulement à nos concitoyens, mais aux finances de la Ville. Il y a des moments où l'on ne peut plus s'excuser via le coût du pétrole.

- autres exemples d'une gestion de la ville en dépit du bon sens : dans le budget extraordinaire, est toujours prévue une étude du réseau écologique et des paysages verviétois, alors que le schéma de structure est en finition, alors que la ceinture verte disparaît, alors que la Vesdre est encerclée en centre ville.
- Les outils RCA/Maison des Sports/Régie foncière continuent à nous poser question. Les équilibres financiers sont construits au jour le jour, l'exemple le plus frappant dans ce budget sont les divers mouvements autour de la régie foncière, qui la vide un peu plus de sa substance. La complexification qui résulte de ces outils devient de plus en plus évidente à l'inverse des résultats positifs qui devraient s'en dégager. A chaque budget, on restructure, rendant plus difficile la perception des véritables enjeux politiques.
- Pour le CCR, on peut constater une concentration de diverses allocations. C'est parfois une bonne chose comme la reprise de la médiathèque ou de théâtre et créativité. Mais pour nous, ce budget ne repose pas fondamentalement la question du déficit de portée régionale de ce centre culturel, ni celle de la qualité, de la diversité de la culture proposée. Il faudra qu'on y revienne.
- Epingler aussi de ci, de là : la nouvelle allocation de 12.000 € pour les parcs-écoles. Indispensable d'éduquer nos enfants au civisme et à la sécurité routière. Mais la formule choisie n'est pas de qualité, nous devons chercher une autre infrastructure que l'ancien Pirouette.
- Important, très important aussi. L'allégation comme quoi les finances de la Ville se portent mieux tient de moins en moins la route. Il suffit pour s'en convaincre de regarder en annexe 5 le plan d'évolution de la dette communale. La charge annuelle communale nette augmente régulièrement, les échéances reculent, les besoins d'investissement sont sous-évalués. Bref, 2011 ne sera pas comme annoncé l'année du retour des moyens financiers, l'effort sera plus long.
- Je ne veux pas passer sous silence quelques aspects positifs du budget, comme la nomination d'une douzaine de membre du personnel, la concrétisation d'investissement européens, les régies de quartiers, les investissements URE. Mais globalement, vous nous présentez ici un budget en trompe l'œil qui ne permet pas de faire les vrais arbitrages. On verra aux MB et lors des comptes ce qui aura vraiment été fait et ce qui était du pipeau. Mais c'est un budget « formalité », d'où ne se dégage pas un projet de développement complet pour notre ville, mais une juxtaposition de diverses opportunités qui ne peuvent masquer une inquiétude pour la suite. Nous voterons donc contre ce budget.

Conseil Communal
Lundi 30.03.2009 / BUDGET
Mario DETHIER
Chef de groupe du Parti Socialiste.

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Le Groupe socialiste votera, évidemment, le projet de Budget qui vient de nous être présenté par Monsieur l'Echevin des Finances, notre ami Jean François ISTASSE.

Permettez-moi, en préambule, de dire que jamais je n'ai trouvé, depuis que je siége sur ces bancs, cela fait plus de vingt ans ! et singulièrement depuis que j'exerce la fonction de Chef de groupe (7 ans), la situation aussi pesante et incertaine pour notre Ville en raison des éléments extérieurs qui nous entourent, et, qui par ailleurs touchent, évidemment, toutes les communes et tous les pouvoirs de notre pays. Chacun en conviendra - en ce compris l'opposition, je suppose, qui compte dans ses rangs M. le Secrétaire d'Etat au Budget de l'Etat fédéral - combien il est difficile dans ces conditions de crises économique et financière aiguës d'établir des prévisions.

En effet :

- d'une situation d'inflation en 2008, on se retrouve aujourd'hui dans le cadre d'une récession (que les économistes appellent curieusement « de croissance négative » !)
- les dividendes pour les communes, et la nôtre en particulier, de DEXIA et d'Intermosane pour l'Energie, posent problèmes.

Dans cette tourmente nationale et internationale, le Groupe socialiste tient spécialement à féliciter le Collège communal et

l'Echevin des Finances, en particulier, pour la qualité de l'exercice qui nous est présenté ce soir.

Notre Grand Argentier vient de présenter les chiffres détaillés d'un budget en boni. Nous les avons en mémoire et je ne les reprendrai donc pas ici pour éviter toute redondance.

Je me contenterai de signifier, ici, la grande satisfaction du Groupe socialiste qui repose essentiellement sur cing points.

1. La prudence avec laquelle le budget a été établi dans le contexte général que j'ai évoqué ;
le boni à l'exercice propre (même si il est léger) et l'augmentation de 45% du boni global par rapport au budget initial et la volonté politique de ne pas présenter un budget en déficit.
2. La rigueur de la gestion et de son pilotage, au plus près, au quotidien qui permettent incontestablement d'avoir - en interne - une situation saine :
 - les dépenses ordinaires comprimées avec maîtrise du coût du Personnel malgré trois sauts d'index et des charges de fonctionnement, nonobstant l'inflation en 2008
 - l'augmentation des transferts (grands subsides)
 - la baisse conséquente et continue des dépenses de la dette (malgré, comme nous l'a rappelé l'Echevin des Finances, le nouveau prêt consenti par la Région wallonne)
3. Les grandes taxes restent inchangées
 - précompte immobilier et IPP
 - taxe poubelles et prix des sacs
4. Le Budget extraordinaire, aussi, permet par les investissements prévus de continuer à avoir de « l'ambition pour Verviers »
5. L'acte politique que constitue le vote du Budget rencontre la volonté du P.S. sur les plans, notamment :
 - de la gestion efficiente des finances de la Ville et son pilotage performant

- de la préoccupation sociale pour :
 - nos concitoyens (+ 4,5% d'augmentation du subside de fonctionnement du CPAS, par ex.)
 - le personnel communal : nomination d'agents statutaires (50.000 €) et augmentation d' 1,9 % au budget
 - les enfants et les familles (construction d'une nouvelle crèche : 1,6 million d'€)
- du souci de l'environnement (traitement des déchets + 346.000 €, sans oublier la collecte et ramassage collectif + 47.000 €) et l'engagement de personnel pour le balayage du Centre - Ville, et, des économies d'énergie (radiateurs et vannes thermostatiques dans les bâtiments communaux et dans les écoles : 80.000 €)
- de la sécurité des Verviétoises et des Verviétois (+318.000 € pour la Zone de Police Vesdre)
- des écoles et des travaux, de la culture et des sports (Hôtel de Biolley, tribune de Bielmont, etc.)
- l'aménagement de Verviers (le projet VERDI 4,7 millions d'€) par exemple.

Le Groupe socialiste soutient sans réserve

- le cap fixé par le Collège dans le présent Budget et
- les pistes et recommandations tracées par M. l'Echevin des Finances

Le Groupe PS se réjouit du dynamisme et de l'efficacité du Collège en particulier dans sa recherche permanente de subsides et dans sa volonté de partenariats publics - privés. C'est cette double dimension qui permet de poursuivre le renouveau de Verviers, grâce au concours aussi, notamment, de la Région wallonne que nous sollicitons ici encore.

Enfin, et par ailleurs, je veux souligner combien nous avons apprécié la clarté des documents qui nous ont été transmis, les explications qui nous ont été fournies et la transparence dans la démarche.

Que Monsieur l'Echevin des Finances et le personnel qui l'entoure en soient ici remerciés.

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre je vous remercie.

Mario DETHIER

BUDGET COMMUNAL 2009

Conseil communal du 30 mars 2009

Intervention du groupe MR

Le groupe MR va évidemment approuver le projet de budget, qui a été concocté entre les différents échevinats.

Ce budget n'a pas été facile à élaborer, mais ne fallait pas être devin pour le prédire. La grande majorité des communes connaît ces mêmes difficultés, après une accumulation de mauvaises nouvelles.

Dans ce contexte difficile, la Ville a su tenir le cap et a voulu répondre aux préoccupations du citoyen verviétois qui souhaite :

- Savoir à quelle sauce ses impôts lui seront servis : il n'y aura pas d'augmentation de l'IPP, ni du précompte immobilier ni des principales taxes ;
 - Voir sa ville évoluer et investir dans des projets pour le bien être de tous.
- Or, plusieurs grands projets vont être lancés en 2009 :

Tout d'abord, alors que l'on entend ailleurs tant de plaintes quant à l'entretien des bâtiments scolaires, une somme de +/- 850.000 euros est prévue à Verviers pour des travaux de rénovation dans les écoles, mais aussi de sécurisation aux abords des écoles ;

Dans la foulée, des investissements énergétiques sont prévus dans les bâtiments communaux (des vannes thermostatiques, notamment, mais aussi l'adaptation des installations de chauffage afin de réaliser des économies d'énergie) ;

Concernant la propreté à Verviers, il faut souligner l'achat d'une balayeuse, ainsi que l'augmentation du personnel chargé du balayage du centre ville ;

Parmi les grands travaux prévus à Verviers, on peut relever la construction d'une nouvelle crèche qui sera placée à un endroit stratégique (l'hôpital) et qui aura des heures d'ouverture extrêmement larges ;

La première phase des travaux pour de Biolley est prévue aussi, avec une inscription de 650.000 euros. Le projet global d'aménagement de l'hôtel de Biolley est un beau défi, qui permettra à Verviers de récupérer l'un de ses fleurons architecturaux ;

L'acquisition de la tribune de Bielmont est prévue à concurrence d'un montant de 1.850.000 euros, dont +/- 1 million à charge de la ville. Il s'agit là de régulariser une

situation qui commençait à peser, sans toutefois grever la capacité d'emprunt de la ville ;

Ce n'est pas mal en période de crise, même la Ville ne peut pas tout faire, bien évidemment, et que d'autres travaux vont bien devoir être reportés.

Par ailleurs, la fonction des grands corps a été préservée puisqu'il est prévu:

De recruter au service incendie ;

D'augmenter la dotation au CPAS (+ 380.000 euros) ;

De contribuer à hauteur de 318.000 euros dans le déficit de la zone de police.

Nous sommes donc loin de la Berezina prédite par certains.

Le groupe MR voudrait insister également sur une meilleure vision des dépenses à l'avenir. Nous estimons qu'il est opportun de favoriser une meilleure synergie entre la Ville et le CPAS dans le courant de l'année 2009. Il faut tout de même constater que l'intervention de la Ville en faveur du CPAS est de 50% supérieure aux communes de même taille. Par conséquent, il faudrait éviter les doublons dans des matières comme les finances, le personnel ou encore les travaux et l'énergie, qui pourraient être gérées en commun. Le travail serait mieux réparti et les capacités des travailleurs mieux utilisées. Cette idée est d'ailleurs en voie de réalisation en ce qui concerne les travaux.

Avant de conclure, nous tenons à remercier l'Echevin des Finances, ainsi que les services qui, comme d'habitude, ont travaillé avec sérieux et compétence, alors que la tâche s'avérait particulièrement ardue cette année.

Marie-Christine PIRONNET
Chef de groupe MR